

---

◀ **Communiqué de la fédération SUD éducation** ▶

---

## **Formation continue pendant les vacances : SUD éducation dénonce une nouvelle attaque contre le temps de travail et les statuts**

SUD éducation dénonce le projet de décret présenté en Comité technique ministériel le 12 juin concernant la formation des enseignant-e-s.

En réalité, le ministère utilise d'ores et déjà son pouvoir de réquisition pour contraindre les enseignant-e-s à des formations obligatoires. C'est le cas pour certaines formations en lien avec la réforme du lycée général et technologique, comme celle imposée pour devenir enseignant en NSI

Ce décret entérinerait dans les faits, en prévoyant des modalités par la voie réglementaire, la formation pendant les vacances. Il s'agit d'une nouvelle attaque contre notre temps de travail, et par conséquent pendant les statuts.

Les suppressions de postes prévues par le ministère rendent plus difficiles, voire dans certains endroits impossibles, les remplacements des enseignant-e-s partant en congé formation. Plutôt que de créer les postes nécessaires, le ministère opte donc pour la même logique que la 2e heure supplémentaire imposée, le "travailler plus pour gagner plus".

**SUD éducation refuse ce projet délétère et appelle les personnels à se mobiliser pour le combattre, et à intégrer sa dénonciation dans les plateformes revendicatives dans la période de mobilisation actuelle.**